Commune de SAINTE COLOMBE EN BRUILHOIS

Séance du 26 janvier 2016

L'an deux mille seize le vingt-six janvier, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Sainte Colombe en Bruilhois dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Maison Commune, sous la présidence de Monsieur Hubert Duffour, Maire.
Nombre de conseillers : 19 // En exercice : 19// Présents : 16
Date de convocation du Conseil municipal : 11 janvier 2016

Présents :
DUFFOUR Hubert
COLIN Jean-Marc
SCOTTON Isabelle
RUBIN Laurent
AUDUREAU Elodie
RESSUGE Philippe
FILLON CAMGRAND Jean-François
BASTIANI Cristelle
PORTELLA Philippe
PIACENTINI Christophe
THERASSE Olivier
LAFFARGUE Sandrine
FORNARO Patrick
DALENS Claude
COMBRES Maryse
CHARPY PUGET Pascal

Absentes excusées : LAFFORT Alexa, DUMAS Véronique, NONETTE Karine

Secrétaire de séance : BASTIANI Cristelle
Le procès-verbal de la séance précédente n'appelle aucune observation.

Ordre du jour :

- **Travaux :**

- **Finances :**
  - Délibération : dématérialisation du budget

- **Personnel Communal :**
  - Création d'emploi aux services techniques

- **Commissions communales**
  - Comptes rendus

- **Agglomération Agenaise**
  - Technopole Agen Garonne
  - Approbation de la modification du règlement écrit du POS

- **Questions Diverses**

TRAVAUX

Rapporteur Monsieur Laurent RUBIN

Laurent RUBIN informe le Conseil Municipal des travaux réalisés et des sujets étudiés par la Commission **BÂTIMENTS-VOIRIE-ACCESSIBILITE-ECLAIRAGE PUBLIC**

FIN DES TRAVAUX DE 2015 :

- ✓ Travaux à la salle polyvalente : Tous les travaux sont terminés y compris les emplacements PMR et les cheminements. La commission de sécurité s'est réunie le mardi 05/01. Elle a donné un avis favorable. Nous attendons le Procès-verbal et les éventuelles prescriptions. La visite de la Sous-Commission Départementale d'Accessibilité est programmée le jeudi 28 janvier.

- ✓ L'Appentis de l'aire de jeux de l'Amandier : M. HILAIRE, le charpentier, a terminé la structure, l'entreprise DIAS a terminé l'enduit sur le muret, reste à venir l'intervention de l'électricien M.ALMANSA.

LISTE DES TRAVAUX RETENUS POUR 2016 :

- ✓ Création d'un emplacement pour les conteneurs OM sur le parking de la salle polyvalente.
- ✓ Reconstruction du court de tennis.
- ✓ Réparation de la toiture (partie basse) de l'église du bourg.
- ✓ Travaux aux écoles, volets roulants (classe 2) et baies vitrées de la salle d'activités

VOIRIE :

- ✓ Rue des Faïenciers : Le marquage au sol du cheminement piéton jusqu'au parking de la salle polyvalent (ligne blanche, pictogrammes, passage piéton) et la création de 2 places de stationnements réservées aux clients du cabinet médical a été réalisée fin décembre.

- ✓ Le programme des travaux 2016 des voiries communales et communautaires a commencé par le curage de fossés.

ACCESSIBILITE :

- ✓ Création d'un groupe de travail avec Caroline AUTHIER et Jean-Pierre LEROY pour la mise à jour du diagnostic d'accessibilité et la création de l'Ad'Ap (Agenda d'Accessibilité Programmé)

ECLAIRAGE PUBLIC

Il est prévu :

- ✓ L'extension de l'éclairage public vers Bécade et la mise en place de 3 nouveaux points lumineux dans le bourg.

- ✓ L'étude de sécurisation de la « traversée de Goulard »

HYDRAULIQUE

- ✓ Entretien des chemins communaux avec l'épareuse
- ✓ Rendez-vous en mairie avec Messieurs Bonotto et Téli pour entretien des fossés : le curage sera entrepris aux beaux jours et à la charge de l'Agglomération Agenaise

TRANSPORTS SCOLAIRES / CIRCUIT 214 : MadameCristelle BASTIANI Rapporteur :

- Une demande de modification de circuit vers « Buscasse » pour une famille de deux enfants a été effectuée pour la rentrée scolaire 2016.

- Le Conseil Municipal acte officiellement le maintien de la gratuité du ramassage scolaire du circuit 214 pour les enfants scolarisés dans les écoles de Sainte Colombe.

FINANCES

DELIBERATION :
AVENANT A LA CONVENTION PASSEE POUR LA TELETRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU CONTRÔLE DE LEGALITE : DEMATERIALISATION DES DOCUMENTS BUDGETAIRES :

Suite à la convention passée concernant l'autorisation d'effectuer par voie électronique les actes soumis au contrôle de légalité, Monsieur le Maire sollicite l'autorisation du Conseil Municipal de signer un avenant à ladite convention pour adhérer au procédé de télétransmission d'actes budgétaires.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accepter l'avenant à la convention passée pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité pour la dématérialisation des actes budgétaires.

PERSONNEL COMMUNAL

DELIBERATION : Création d'un poste dans le cadre du dispositif des emplois d'avenir
Le dispositif des emplois d'avenir, récemment mis en place, vise à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes sans emploi, âgés de 16 à 25 ans peu ou pas qualifiés ou résidant dans des zones prioritaires. Ce dispositif, qui concerne, notamment, les collectivités territoriales et leurs établissements, prévoit l'attribution d'une aide de l'État liée à l'engagement de la collectivité en matière d'accompagnement du jeune (contenu du poste, tutorat, formation,...). Les jeunes sont recrutés dans le cadre d'un contrat de travail de droit privé qui bénéficie des exonérations de charges appliquées aux contrats d'accompagnement dans l'emploi. La durée hebdomadaire afférente à l'emploi est, sauf dérogations particulières, de 35 heures par semaine, la durée du contrat est de 36 mois et la rémunération doit être au minimum égale au SMIC.
Monsieur le Maire propose de créer un emploi d'avenir dans les conditions suivantes :
Contenu du poste : Agent Polyvalent des Services Techniques : Entretien : Espaces Verts, Bâtiments, Voirie, Machines et Matériels utilisés
Durée du contrat : 36 mois
Durée hebdomadaire de travail : 35h
Rémunération : SMIC
et de l'autoriser à intervenir à la signature de la convention avec la Mission Locale de l'Agenais et du contrat de travail à durée déterminée avec la personne qui sera recrutée.
LE CONSEIL MUNICIPAL
-DECIDE de créer un poste dans le cadre du dispositif « emplois d'avenir » dans les conditions suivantes :
Contenu du poste : Agent Polyvalent des Services Techniques : Entretien : Espaces Verts, Bâtiments, Voirie, Machines et Matériels utilisés
Durée du contrat : 36 mois
Durée hebdomadaire de travail : 35h
Rémunération : SMIC
-AUTORISE Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour ce recrutement à compter du 1er février 2016

COMMISSIONS COMMUNALES – COMPTES RENDUS

→ **Urbanisme : Monsieur Olivier Thérasse, rapporteur :**

. Révision du PLUi en cours : la commission communale d'Urbanisme se réunira le mercredi 3 février à 18 h pour travailler sur l'étude de zonage.
Intervention de Mme Maryse COMBRES qui souhaite l'organisation de plusieurs réunions pour la population afin de présenter le nouveau zonage.

. Communication du calendrier prévisionnel fournit par les services de l'Agglomération Agenaise :

. Information : un débat sur le PADD sera programmé lors d'une prochaine réunion du conseil municipal entre le 18 mars et le 15 avril 2016.
. Plan de Prévention des Risques Intercommunal (PRi) : une réunion se tiendra demain mercredi 27 janvier à 18h en mairie organisée par la Direction Départementale du Territoire et M. Lapoulayère chef de service Sécurité Inondations
. MODIFICATION DU REGLEMENT DU POS : l'Agglomération Agenaise a approuvé la modification du règlement écrit du POS le 17 décembre 2015. Ce document est opposable à compter de ce jour.
. Procédures de révision allégées de Pic et de Faurat : Concernant ces révisions allégées du POS, une enquête publique aura lieu mi-mai afin d'avoir une approbation début juillet.

→ **CCAS – Arbre de Noel municipal et Soirée des Vœux de Monsieur le Maire :** Mme Scotton rapporte aux Conseil Municipal l'excellent déroulement de ces deux manifestations.

→ **AFFAIRES SCOLAIRES :** Madame Elodie AUDUREAU Rapporteur :
. Une rencontre a eu lieu avec les parents d'élèves qui souhaiteraient des solutions de repli en cas d'absence des intervenants TAP.
Une demande du taux de remplissage de chaque TAP sera faite auprès de la Mairie afin de pouvoir faire des réajustements.
La commission travaille actuellement sur les TAP du troisième trimestre.
La commission prévoit également de travailler sur les menus de la restauration scolaire pour respecter les prescriptions bio de 2020.

AGGLOMERATION AGENAISE

→ **LE TECHNOPOLE AGEN GARONNE : INFORMATIONS**
. PROCEDURE DE PLAINTE POUR CONSTRUCTIONS ILLICITES CHEZ M. BONOTTO : Lors de l'audience du 30 décembre 2015, Monsieur BONOTTO a été relaxé sur ce dossier. A ce jour, la mairie n'est pas encore en possession du jugement. Monsieur le Maire ne manquera pas de le transmettre dès réception. Le procureur de la République ferait appel de ce jugement.

. DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE (DUP) : le tribunal Administratif a annulé le 22 décembre 2015 l'arrêté du Préfet déclarant d'Utilité Publique la Zone d'Activité Concertée (ZAC) « TECHNOPOLE AGEN GARONNE ». Une nouvelle demande de DUP a été déposée par l'Agglomération Agenaise le 14 janvier2016. Elle devrait aboutir fin 2016.

. Travaux : le chantier suit son cours. Les résultats des fouilles archéologiques devraient être connus très prochainement.
. 2ème échangeur autoroutier : L'emplacement définitif devrait être déterminé très prochainement et Monsieur le Maire informera les riverains impactés de ce secteur dès qu'il aura plus de précisions.

- **QUESTIONS DIVERSES**

→ **Demande de sponsoring de Monsieur Julien DUBOC, champion de France junior de vol à voile :**
Monsieur le Maire fait part de la demande de sponsoring de Monsieur Julien DUBOC pour sa participation aux championnats du monde 2017 en Lituanie.
Le conseil municipal propose d'accorder une subvention de 200 €. La réalisation d'un tee - shirt avec le logo de la commune est également envisagée.
Le dossier de demande sera transmis à la commission Communication pour le suivi de ce sponsoring.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt et une heures trente